

ASSEMBLEE GENERALE DU 16 NOVEMBRE 2021

RAPPORT DE LA PRESIDENTE

La Présidente remercie les membres de l'Assemblée présents ce soir. Cette rencontre est la première depuis 2019. En effet, la Covid nous a obligés de reporter l'Assemblée Générale prévue le 17 novembre 2020. Une annonce officielle de ce report a été formulée sur la circulaire du 27 octobre 2020 accompagnée du rapport des contrôleurs du 01.06.2019 au 31.05.2020.

Une circulaire a été envoyée le 21 avril 2021 pour donner des nouvelles de nos activités et annoncer l'Assemblée 2021 pour le 16 novembre.

La Pandémie a gêné les activités de toutes les entreprises et Associations. Cela ne nous a pas empêché de contacter nos Municipaux pour les activités de plus en plus nombreuses, tant dans le Parc Roussy que sur le Quai.

Même si le bar « Barracuda » a profité du quai durant la saison d'été, de juin à septembre, il a respecté l'interdiction de s'étendre dans le Jardin. Ce bar a reçu l'autorisation de l'ancienne Municipalité. Nous n'avons aucune information pour l'été prochain en 2022 !

Le 31 août, nous avons envoyé un courrier pour manifester de l'étendue de plus en plus importante de la Manifestation NOX ORAE (activité du Rocking-Chair) et, pour la deuxième fois, dans le suivi du démontage de leurs installations, d'arbres qui deviennent malades !

Le 29 septembre, nous avons rappelé notre courrier, sans réponse, et avons obtenu un long courrier ayant pour objet : MANIFESTATIONS CULTURELLES AU JARDIN ROUSSY, alors que le nôtre se tourne sur la préservation du site. La Présidente lit dans le détail la réponse de la Municipalité du 5 octobre.

Pas d'extension des manifestations depuis 2016, soit NOX ORAE, LES ARPEMENTEURS et RIVIERA TANGO

Pas d'extension de NOX ORAE alors que depuis quelques années le Biotope est inclus sur les surfaces occupées, la scène de plus en plus haute et le matériel camions, cantines, et toute une organisation bien cachée derrière une protection installée par eux-mêmes, difficile à contrôler.

Les ARBRES ? en 2018, le saule-pleureur a souffert de la chaleur alors qu'il avait les pieds dans l'eau du biotope (arbre coupé par les jardiniers et pas remplacé). En 2021, l'araucaria devenu brun en une semaine, aurait souffert de l'humidité... L'arbre ne sera pas abattu tant que les branches ne seront pas toutes sèches.

La Municipalité ne répond pas à notre sollicitation de rencontrer les responsables de Parcs et Jardins.

Les débats seront ouverts ce soir au point 8 : Divers et propositions individuelles
Anne Marie Arnaud Présidente

Le PV sera rédigé et adopté à l'AG 2022